

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Séminaire des étudiants en pharmacologie (2 crédits)
<b>Sigle</b>	PHL6053
<b>Site StudiUM</b>	PHL6053-A-H20
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine, pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2020
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les jeudis, de 10h30 à 12h00 au local N-425-3 du pavillon Roger-Gaudry
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Ce cours en est un de présentation orale. L'étudiant aura à présenter 3 fois pendant la session. Il est estimé que la charge de travail soit d'en moyenne de 2hrs par semaine pour la préparation de ces présentations.

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Audrey Claing Martin G. Sirois
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:audrey.claing@umontreal.ca">audrey.claing@umontreal.ca</a> <a href="mailto:mj.sirois@umontreal.ca">mj.sirois@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	En tout temps par courriel

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Julie Plourde, TGDE
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:julie.plourde.1@umontreal.ca">julie.plourde.1@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	En semaine sur les heures régulières de travail

## Description du cours

<b>Description simple</b>	Comment préparer et présenter des études en pharmacologie fondamentale ou clinique. Les étudiants effectueront deux présentations orales et une par affiche. Ils recevront une vidéo de la deuxième présentation orale et une rétroaction par des professeurs.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Ce cours permet aux étudiants d'apprendre et de s'exercer à communiquer leurs résultats de recherche. La communication est une partie importante de la dissémination des connaissances scientifiques.
<b>Description détaillée</b>	Les professeurs offriront 2 sessions où ils enseignent l'art de faire une bonne présentation orale et par affiche. Les autres cours sont réservés aux présentations faites par les étudiants. L'assistance aux présentations est notée ainsi que la participation des étudiants par leur capacité à poser des questions à la fin de chaque présentation.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

1-Permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de communication orale. 2-Permettre à l'étudiant de connaître les travaux des collègues, de parfaire ses connaissances dans divers domaines de la pharmacologie et d'aiguiser son sens critique. 3-Permettre à l'étudiant de connaître les rudiments de base d'une présentation par affiche.

### Objectifs d'apprentissage

1-Améliorer sa capacité à communiquer oralement son projet de recherche. 2-Améliorer sa capacité à communiquer ses résultats de recherche sous forme d'affiche. 3-Apprendre à participer à une présentation de recherche en posant des questions.

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
16 janvier Semaine 1	Comment faire une présentation orale	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
23 janvier Semaine 2	Préparation des exercices	
30 janvier Semaine 3	Exercice de présentation orale de 5 min	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
6 février Semaine 4	Exercice de présentation orale de 5 min	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
13 février Semaine 5	Préparation des présentations orales de 20 min	
20 février Semaine 6	Présentation des séminaires des étudiants	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
27 février Semaine 7	Présentation des séminaires des étudiants	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
5 mars Semaine 8	Présentation des séminaires des étudiants	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
12 mars Semaine 9	Comment faire une présentation par affiche	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
19 mars Semaine 9	Préparation des présentations par affiche	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
26 mars Semaine 10	Présentation des affiches	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo
2 avril Semaine 11	Présentation des affiches	A Claing, MG Sirois, N D'Avanzo

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
À la fin de chacun des cours (présentations orales), les étudiants rencontreront un comité d'évaluation formé de 3 professeurs (dont les 2 responsables du cours) qui à l'aide d'une grille formative commenteront la performance des étudiants.	Présentation orale du projet de recherche	Voir la grille	La date varie selon l'étudiant ou l'étudiante. Les dates sont choisies au hasard.	50%
À la suite de chacune des présentations les étudiants seront invités à faire des commentaires verbaux sur les affiches. Les étudiants donneront également des commentaires par écrit et une note auprès des professeurs (ces commentaires demeureront confidentiels auprès des professeurs et compteront pour 10% de la note finale. De façon similaire, 3 professeurs (dont les 2 Responsables du cours) feront leurs commentaires auprès des étudiants et une évaluation comptant pour 10% de la note finale.	Présentation par affiche	Voir la grille	La date varie selon l'étudiant ou l'étudiante. Les dates sont choisies au hasard.	20%
L'assistance sera évaluée selon la présence aux séminaires et affiches (feuille de présences) et la participation active (pose de questions) à chacune des périodes de discussion.	Participation aux cours	Si l'étudiant assiste à moins de 80% des séminaires, il y aura une pénalité de 3 points (représentant 10%; 3/30) de la note attribuée pour la participation au cours (période de 90 minutes).	Tout au long de la session	30%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

#### Absence à un examen

Si un étudiant n'est pas en mesure de se présenter lors de la journée prévue de sa présentation, il doit immédiatement en informer les responsables de cours par courriel et fournir une pièce justificative. La présentation sera reportée à un moment qui convient pour l'étudiant et les professeurs.

<b>Dépôts des travaux</b>	Les présentations orales seront déposées le matin même de la présentation sur l'ordinateur de la classe.
<b>Matériel autorisé</b>	Non applicable
<b>Qualité de la langue</b>	La qualité de la langue est jugée lors des présentations. Il est attendu que l'étudiant portera soin à la qualité de la langue. Les présentations se feront en français sauf exceptions.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	60%

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	Mardi 21 janvier 2020
<b>Date limite d'abandon</b>	Vendredi 13 mars 2020
<b>Fin du trimestre</b>	Jeudi 30 avril 2020
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	<b>Lors du dernier cours</b>

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Non applicable.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Aucun
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun
<b>Équipement (matériel)</b>	Aucun lors des cours mais l'étudiant doit avoir accès à du matériel informatique afin de pouvoir préparer ses présentations.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Non applicable
<b>Sites Internet</b>	StudiUM
<b>Guides</b>	Non applicable
<b>Autres</b>	

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>